# CR CFVU 8 octobre 2020 \_ Elu.e.s Ensemble

## Informations générales

### Situation sanitaire

Cellule hygiène, Hélène Brun. Situation à la date du 5 octobre.

A cette date, 144 étudiants ont été identifiés comme porteurs du virus. (depuis fin août)

Concernant les personnels, la situation est plus complexe : une dizaine de cas positifs. Mais plus compliqué car tous les cas positifs ne se déclarent pas auprès de la médecine du travail. Parfois ça ne remonte jusqu’à l’établissement = Plus fragile comme chiffre.

Une circulaire a été diffusée par le ministère de tutelle : l’info principale = dans les zones d’alerte renforcé ou maximale, le nombre d’étudiants accueillis est limité à 50 % de la capacité maximale d’accueil des espaces pédagogiques. i.e. la jauge de 60 ne fonctionnera plus si jamais on bascule en zone alerte maximale.

Contact avec l’ARS Loire-Atlantique = pas très inquiets sur la situation à venir sur la métropole et le département tout entier. La réanimation au CHU n’est pas débordée. Pas de grosses tensions comme dans certaines métropoles.

A priori on ne devrait pas être inquiété avant les vacances de Toussaint.

La discussion avec les directeurs de composante du matin a évolué vers la problématique des examens de fin de semestre. L’objectif est de les tenir en présentiel, mais est-ce qu’on pourra tenir cela ? Sur les plots dans les grands espaces, on applique déjà le mètre de sécurité. Le problème se pose pour les moments d’attente, d’entrée et de sortie, qui sont les plus risqués. Il faudra qu’il y ait distanciation + masque dans les grandes salles d’examen.

### Dispositifs d’aménagement d’études et de dispenses d’assiduité

Précisions réglementaire de la DEVU : « Les DA sont généralement prononcées pour le semestre ou l’année, mais peuvent l’être pour les UE ou les EC. »

Nécessité d’établir un contrat pédagogique pour bien poser le cadre

Publics éligibles : sportifs de haut niveau, double cursus, activité salarié, handicap ou maladie/trouble invalidant, chargé de famille, élu étudiant aux conseils centraux ou de composante, femmes enceinte, étudiants élus dans certaines instances

Il va falloir qu’on communique avec les composantes pour poser ces éléments-là et que cette possibilité de DA pour les UE ou EC n’est pas connue des composantes.

C’est un dispositif qu’on peut appliquer mais sans que ce soit de droit. Cela dépend de la décision des équipes pédagogiques. C’est le directeur de composante qui décide d’accorder ou non la DA.

Mais voir comment appliquer cette possibilité ouverte car cela peut être compliqué pour les équipes pédagogiques et pour les scolarités.

QU\_ Combien d’étudiants sont concernés par la DA ?

DEVU\_ il peut y avoir des aménagements et des DA, ce sont deux choses distinctes.

794 DA. Ça a progressé.

QU\_ Service civique, est-ce que ça peut donner accès à une DA ?

DEVU\_ Oui.

QU\_ Quid du paramétrage des logiciels de scolarité ? Faisable ? Difficile ?

DEVU\_ C’est faisable. Je ne sais pas si c’est difficile.

## Approbation du PV de la CFVU du 24 septembre 2020

Approuvé (27 votants, 7 procurations, 6 abstentions, 0 contre)

## Expérimentations santé

Expérimentation dans le domaine de la santé. Le ministère de la santé a décrété (mai 2020) qu’il fallait inciter les facultés de santé à proposer des organisations nouvelles, permettant de renforcer les échanges entre les formations de santé, la mise en place d’enseignements communs et l’accès à la formation par la recherche.

1. projets déposé dont 3 présentés à cette CFVU, pour une ouverture en septembre 2021 :

### Institut fédératif en soins primaires

Présentation par Professeur Cédric RAT.

Incitation du MESRI à former les étudiants à travailler en équipe, pour travailler plus facilement ensemble plus tard dans des maisons de santé par ex

3 axes : ouverture de terrains de stage interdisciplinaires, intervention de professionnels d’autres disciplines, formation d’équipes pluridisciplinaires de recherche

Pôle fédératif construit sur la base d’équivalents dans d’autres pays

1 abst, 25 pour

### Projet de LP Métiers de la santé, technologie

LP Licence professionnelle « Technicien en pharmacie »

Présenté par M. Pagniez

Besoins nouveaux exprimés par les pharmaciens (préparateurs plus autonomes, capables de prendre en charge davantage d’activités

Niveau BP des préparateurs actuels incongru (formation niveau bac+2 mais reconnue niveau bac seulement)

Recrutement visé par la LP : 40 étudiants sachant que 90 BP pharmacie sortent de formation chaque année à Nantes

Environ 400h de formation / année

QU\_ Quid des BP de préparateur en pharmacie ? Dévaluation de leur diplôme et qualification ?

Niveau de qualification et donc niveau de rémunération différent ?

Donner aux paramédicaux un diplôme qui corresponde à leur activité. Ce n’est pas le même public.

QU\_ Quelle passerelle via le BP ?

QU\_ Que devient le BP ?

QU\_ Quid des possibilités pour celles qui obtiennent le BP de poursuivre en licence professionnelle ?

QU\_ Aller en BP n’est pas aller à l’Université. Pas le même public ? Que vont devenir ceux et surtout celles qui ne sentent pas de s’engager dans un cycle

Le BP va continuer à fonctionner pendant l’expérimentation.

QU\_ VAE ?

QU\_ Si les deux formations continuent à exister en même temps, ne va-t-on pas vers un métier à 2 vitesses ?

Ces diplômés ne vont pas forcément être payés plus chers… il y a des discussions avec les pharmaciens d’officine mais ont des ressources limitées.

QU\_ Quelle capacité d’accueil ?

40

QU\_ A-t-on une idée du coût humain pour l’université ? Coût humain (enseignants + BIATSS)

1. Guevel : oui, créer une formation de 3 ans n’est pas neutre et ça a un coût. J’ai confiance en le modèle financier car l’UFR en question va dégager des ressources propres sur cette formation, parce que montée en alternance. Qui plus est, il ne s’agit pas d’une UFR en tension. Cela permet à l’UFR de pharma de diversifier un peu son offre.

9 abstentions.

Le reste pour.

### Projet de 3ème cycle en chirurgie maxillo-faciale et chirurgie orale

Mettre en commun 2 DES Chirurgie orale/Chirurgie maxillo-faciale

Présenté par Pierre Corre et Philippe Lesclous

Concernerait 1 interne par an à Nantes

Entraîne une année d’internat en plus ou 2 semestres en plus et donc des surcoûts en salaires d’internes (mutualisations toutefois durant phases de formation communes aux 2 DES

Objectif de reconnaissance par les 2 conseils de l’ordre recherché mais pas acquis aujourd’hui

Pour unanimité

Procédure et calendrier :

* 8 et 15 octobre : CFVU
* 30 octobre : transmission au MESRI
* 20 novembre : CA de l’Université

## Demandes de modification de maquette

### Lettres et langages

Master Mention Sciences de l’Education

La composante avait demandé dans un premier temps à geler des enseignements assurés par notre collègue décédé Yves Dutercq. Mais la composante souhaite proposer une autre modification. Proposition d’un enseignement au choix pour remplacer cette EC gelée.

Adopté à l’unanimité.

### STAPS

Master mention Management du sport 1ère année : passage d’un examen oral à un examen écrit.

Il y a eu concertation avec l’équipe pédagogique qui a précisé le pourquoi de cette disposition, ainsi que discussion avec les étudiants pour apprécier leur façon de recevoir cette demande de modification. Cela a fait l’objet d’une approbation de la part des étudiants. Complément de l’équipe pédagogique = le travail sur l’oral n’est pas supprimé mais déplacé dans d’autres EC.

Adopté à l’unanimité.

**+ Une information :** suite à un débat en séance, certains élus s’étaient étonnés qu’un EC de la LAS STAPS propose une préparation à l’oral alors que cela n’existe pas dans les autres LAS de l’établissement. Suite à une concertation avec l’équipe pédagogique, il a été décidé que cet enseignement soit gelé, de façon à ce qu’il n’y ait pas de rupture d’équité perçue par les étudiants.

Remarque du directeur des études de STAPS\_ C’est obligatoire de préparer les épreuves orales dans les LAS, donc cela sera intégré dans les enseignements de l’option santé au 2nd semestre.

## Questions diverses

QU\_ Question concernant le contrôle continu. Une réflexion actuelle en STAPS pour passer en CC intégral. Or règle des 2 CC par semestre, c’est lourd. Est-il possible d’alléger cette règle pour n’avoir qu’un seul CC par enseignement ?

* Beaucoup de réactions dans l’assemblée rappelant que le principe du contrôle continu était quand même d’être… continu.